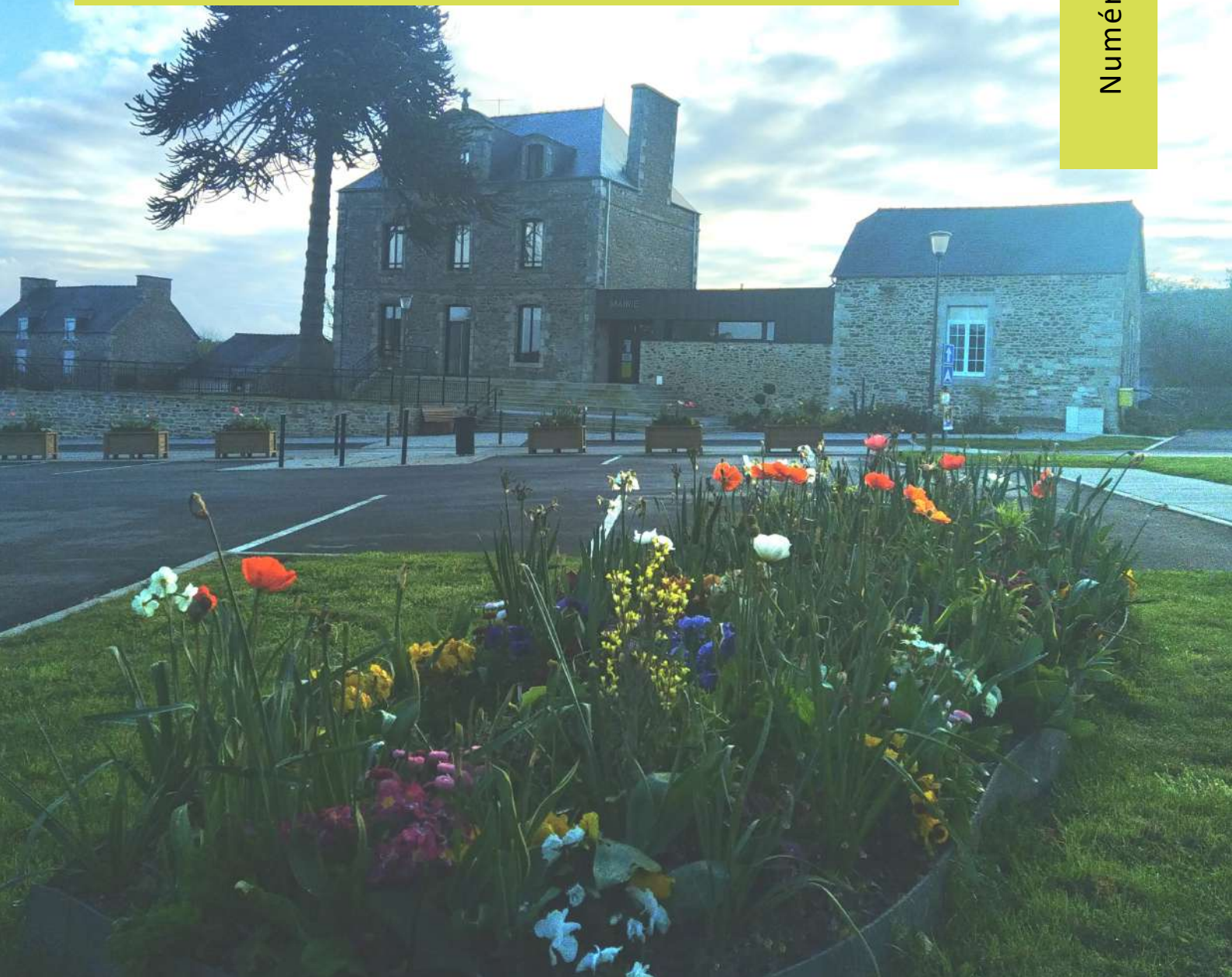


# La Gazette

De Languenan

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Numéro 4 - Mai 2024



## UN PRINTEMPS ANIMÉ À LANGUENAN

Manifestations sportive et  
culturelles pour tous.

## JOYEUX ANNIVERSAIRE NAGUELANN

La distillerie située au Haut  
Callouet fête ses 10 ans !

## DÉCOUVREZ LES AESH DE NOS ÉCOLES

Rencontres avec celles qui  
rendent possible l'inclusion.

# SOMMAIRE

- 03** L'édito
- 04** Les extraits des conseils Municipaux
- 06** Etat Civil
- 07** Les actus
- 08** Travaux et voirie
- 09** Urbanisme
- 10** Autour de l'école
- 11** Vie économique
- 12** Le bon geste environnement
- 13** Focus sur le PNR
- 14** Associations & vie culturelle
- 16** Portrait
- 17** Le temps du souvenir
- 18** Agenda
- 18** Infos Pratiques
- 19** Dans le rétro

# L'ÉDITO

Après un automne et hiver pluvieux, les nappes phréatiques se sont rechargées par une pluviométrie relativement importante, cela devrait permettre un été sécurisé en eau. Cependant, il est toujours conseillé de faire le maximum pour une bonne gestion des réserves. Dans cette gazette vous trouverez les condensés des derniers conseils municipaux. Les projets définis se mettent en place et demandent parfois plus de temps que dans nos prévisions, ex : la bibliothèque.



La voie verte est budgétée et les études commenceront très prochainement. Divers spectacles de théâtre ou de commémoration ont conquis le public qui s'est déplacé à chaque fois nombreux. Le mois de juin sera un moment privilégié d'animation dans la commune. L'agenda est à découvrir dans cette édition de la gazette. Une étude sous l'égide de la chambre de commerce 22 permettra de connaître les attentes de l'ensemble des habitants de notre commune sur les sujets qui vous préoccupent. Cette consultation lancée début juin fera l'objet après traitement d'une réunion publique .

L'actualité est riche également avec la mise en place du ZAN et de la révision du PLUIH. La nouvelle politique déchet et également la loi d'accélération des énergies renouvelables. (voir articles dans ce Numéro). Enfin, le 6 juin 1944 marquait le début de la libération de la France. De cette victoire, des hommes en feront un moment de paix en construisant l'Europe passant de 6 Pays pour atteindre 27 pays à ce jour. Depuis la France a connu des années de paix, et de prospérité.

En cette année 2024, et depuis février 2022, l'Europe connaît à sa porte un conflit entre l'Ukraine et la Russie. Celui-ci peut dégénérer en conflit mondial. La guerre que nous pensions définitivement éteinte , se rallume aux frontières européennes. Israël sauvagement attaquée le 7 octobre 2023 par les terroristes du Hamas. Aujourd'hui, les Gazaouis subissent les attaques de Tshal, de nombreux morts civils sont à déplorer. C'est pourquoi aussi le 9 juin 2024, les élections européennes vont revêtir un instant privilégié pour affirmer notre volonté de défense de la paix sur notre continent.

Vous souhaitant une bonne lecture de cette nouvelle gazette.

Meilleurs sentiments

Didier Morain



# LES EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour information, l'intégralité des délibérations des conseils est affichée en Mairie et consultable sur le site web de la mairie : [www.mairie-languenan.fr](http://www.mairie-languenan.fr)

## • AUTOMNE/HIVER 2023

### 1 – Legs à la commune de Madame Cochet

Ce legs comprend la propriété de « La Cour Blanche » sise Côte des Rus, le parc dit « Le Champ Paris » y attenant ainsi que les terres agricoles concernées.

Selon la volonté de la défunte, la maison sera vendue et le produit de la vente doit être destiné au bien-être des personnes âgées. Quant au parc, il deviendra propriété de la commune et devra conserver cette orientation.

En prévision de la vente de la demeure, un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) a été fait par EXIM 22 à Plancoët, ainsi qu'un diagnostic Audit Energétique, également obligatoire, par W DIAG IMMO de Irodouër (708,33 € H.T.).

La maison a été mise en vente au prix de 880 000 € nets vendeur.

Parallèlement, et pour le parc, le Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude a été missionné pour l'accompagnement à un diagnostic environnemental préliminaire et pour l'appui à son aménagement écologique. Coût 675 € H.T.

### 2 – Subventions 2023 : associations communales

Attribuées sur présentation d'un bilan de fonctionnement (situation financière, rapport d'activité et composition du bureau). Subvention moyenne 250 €.

La société de chasse obtient exceptionnellement 500 € en contrepartie de l'organisation d'un ball-trap.

### 3 – État de revues des tarifs communaux

- Les concessions du cimetière (caveau, columbarium ou cavurne) : De 50 à 550 euros/ différentes durées
- Location des salles communales (salle d'animation et salle de l'Atelier) et services associés (ménage...)
- Préau au Terrain des Sports
- Location tables et bancs ou Barnum
- prix sur demande en mairie

Tarifs périscolaire (à compter de la rentrée 2023) :

- Garderie Municipale : la demi-journée 1,50 €

- Cantine scolaire : Poursuite du dispositif « Cantine à 1€ ». 4 tranches selon le quotient familial (fournir l'attestation en mairie) : 1€/ 3€10/ 3€40/ 3€90

### 4 – Devis Abattage des sapins au cimetière

Broyage et évacuation des copeaux et rognage des souches. Entreprise GUESSANT de Trevron, 4 200 € H.T.

5 – Renouvellement du contrat de travail de M. Jean-Claude DAULT CDD Adjoint Technique au Service Technique, jusqu'à fin août 2024.

### 6 – Convention numérique avec Dinan Agglo.

Mise à disposition d'un conseiller numérique pour les missions d'accompagnement au numérique et de mise en place d'ateliers auprès des administrés. Service gratuit. Permanence en Mairie tous les lundis des semaines paires.

### 7 – Acquisition de foncier + bâtiment « cantine » du site entreprise FLIN.

La surface totale des terres agricoles et du terrain jouxtant le restaurant avoisine les 2 ha. Le tout a été acheté pour 120 000 euros.

### 8 – Réalisation d'heures supplémentaires par le Personnel Communal

Dans les seuls cas de nécessités de service et à la demande du Maire. Sont concernés les agents titulaires administratifs ou techniques. Les heures additionnelles seront rémunérées selon les taux fixés par le décret n°2002-60 du 14 janvier 2002.

### 9 – Agrandissement du columbarium et de cavurnes au cimetière.

Devis accepté auprès de la SARL PASTUREL à Caulnes, 11 510 € H.T.

### 10 – Rétrocession voirie et réseaux pour le lotissement « Le Clos Marin »

Du lotisseur du terrain vers la commune : intégration dans le domaine public communal. La rétrocession concerne la voirie du lotissement ainsi que toutes les parties communes et équipements annexes : aire de conteneurs, trottoirs, espaces verts, réseau pluvial et éclairage public, pour un total de 1506 m<sup>2</sup>. Pour 1 € symbolique (+ frais notariés).

### **11 – Convention entre les communes de Languenan et de Landébia pour le prêt du broyeur à végétaux** aux conditions ci-dessous :

- Un de nos agents communaux sera fourni lors des prêts, en contrepartie de la mise à disposition d'un agent de Landébia sur notre commune pour la même équivalence temps ;
- Plein de carburant à refaire en fin de journée ;
- Participation financière de 90 euros par jour.

NB : Une convention de même type avec la commune d'Aucaleuc est en discussion.

### **12 – Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au Personnel Communal**

Versement unique de 300 € en janvier 2024.

### **13 – Mise en place d'un chauffe-eau dans le Local des « chasseurs »** - Bâtiment Terrain des Sports

Devis de l'entreprise GEORGELIN Fabrice, 1 706,01 € H.T.

### **14 – Devis pour la réfection de l'éclairage de l'église.**

Par ATOUT CONFORT de Dinan, 1 383,41 € H.T.

## **• 26 FEVRIER 2024**

### **1 – Création et aménagement de voies vertes**

Deux tracés envisagés :

- Bourg (La Tourelle Malaquet/ La Courtoisie) – Le Chesnais ;
- Bourg (La Potinais) – La Villeneuve.

Projet estimé à 110 000 € H.T. Des subventions pourront être sollicitées auprès de CEREMA, l'Agence de l'eau et le Contrat de Territoire

L'ADAC 22 réalise l'étude. Deux rapports attendus (760 € HT x 2) : l'un sur le préprogramme de travaux et le second sur le programme de travaux définitifs (et assistance pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre).

Le marché de maîtrise d'œuvre est ouvert, et devra se finaliser par le choix du réalisateur de l'ouvrage.

### **2 – Opération compostage communal**

Accord de principe pour la création de cellules ; mur en parpaings sans dalle béton ; au niveau du service technique (exemples d'utilisation : déchets organiques de la cantine ou déchets verts issus des activités du service technique).

### **3 – Travaux d'extension et réhabilitation de la Bibliothèque : subventions**

Le projet initial de 70 m<sup>2</sup>, amorcé en 2020-2021, bascule à 100 m<sup>2</sup>. En conséquence, la demande de subvention associée de 39 000 euros au titre de la D.E.T.R. 2022 est abandonnée.

La DRAC Bretagne pourrait accompagner le projet révisé, et celui-ci pourrait faire l'objet d'une subvention DGD Bibliothèque (Dotation Générale de Décentralisation).

La demande devra être déposée pour début 2025.

Un plan culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) devra être joint au dossier.

Certaines autres conditions seront à respecter pour l'obtention du financement : surface minimale de la bibliothèque de 100 m<sup>2</sup>, fond documentaire de 2400 € (achats de livres, documents numériques, CD, etc.) et s'engager à recruter un agent pour la bibliothèque.

Des aides complémentaires seront sollicitées auprès du Département (Contrat de Territoire), ainsi qu'auprès de Dinan Agglomération (Fonds de Concours).

Le budget travaux, aménagement, matériel et mobilier est estimé à environ 250 000 € H.T.

### **4 – Etude et accompagnement au développement et à l'attractivité de Languenan**

Avec la C.C.I. des Côtes d'Armor. La commune s'interroge sur les attentes de ses habitants, sur son potentiel de développement commercial pour maintenir, voire développer son offre commerciale, et participer ainsi au renforcement de son attractivité et de sa dynamique.

Coût 7 275,00 € H.T. Votes : 10 pour / 2 abstentions

### **5 – Avancement de grade d'un agent communal**

Mme FROMONTEIL Jennifer peut prétendre, au titre de l'ancienneté, à passer d'« Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe » à « Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe » au 1er Mars 2024.

### **6 – Acquisition d'un ordinateur pour la direction de l'école Publique**

Devis société MICRO-C de Rennes, 821 € H.T.

## 7 – Réitèremet d'une demaude d'échange d'une portio de voie commuale à « La Petite Pierre »

contre une partie de terrain privé, pour convenance personnelle, afin que la nouvelle voie créée contourne la propriété des demandeurs.

Après un refus initial de cet échange par le conseil municipal en mai 2023, l'affaire se solde par une validation de principe sous conditions :

- plantation d'une haie bocagère à l'arrière de la propriété, aux frais des demandeurs, et ce, avant la procédure d'échange ;
- les déclassements et classements de voies devront faire l'objet d'une enquête publique obligatoire en amont de l'échange ;
- tous les frais associés (frais de géomètre, commissaire-enquêteur, notaire, frais de déclasserment et classement de voie commuale, travaux, fournitures de voirie, etc.), seront à la charge des propriétaires et/ou leur seront refacturés par

la Commune.

Votes : 8 pour, 5 abstentions.

## 8 – Demaude de subvention pour la course cycliste « Ronde du Printemps »

émise par l'Association CYCLO CLUB PLANCOETIN de Plancoët. 200 euros accordés.

## 9 – Théâtre « Une tortue sur le dos » à Languenan le samedi soir 13 avril

Devis de 500 euros accepté en contrepartie de la représentation (régulée à la comédienne Juliette Nuss).

-> Gratuité pour les spectateurs.

## 10 – Théâtre « Le Petit Théâtre de Bourseul » le 23 et 24 mars : 500 euros pour le droit d'auteur et les 2 représentations.

## • DERNIÈRE MINUTE

Le 1er adjoint Michel Robert ayant démissionné de son poste, mais restant conseiller municipal, le Conseil Municipal a voté son remplacement. Ainsi Anthony Coudray devient premier adjoint et Nicolas Josselin troisième adjoint. Ils seront respectivement en charge des travaux, voirie, association et A noter, Marie-Claude Barholet conserve son poste de deuxième adjointe.

# ETAT CIVIL

## • MARIAGE / PACS

- 16/12/2023 : Emeline ROUXEL et Bastian DÉSPRES
- 10/02/2024 : Marie CHEVALIER et Vincent HUNGER
- 30/03/2024 : Louise BODARD et Clément RUELLO

## • DÉCÈS

- 09/11/2023 : Daniel ROULET
- 08/12/2023 : Yvonne CHARLES née MOLLO
- 06/02/2024 : Nicolas ROLLIER
- 13/03/2024 : Monique JAMET née BROUARD
- 26/03/2024 : Claudine LIBERT
- 14/04/2024 : Gabrielle SALAÛN née ERMAROCA

# LES ACTUS

## • PROJET VOIE DOUCE

Ce travail a été confié à l'ADAC (agence départemental d'Appui aux Collectivités). Nous avons fait une demande de financement auprès de Dinan Agglomération fonds de concours et du département contrat de territoire. A ce jour, le cabinet géomètre Eguimos a été retenu et notifié par la Mairie. Concernant la faisabilité d'une voie verte reliant le bourg à la gare, nous nous heurtons à plusieurs difficultés d'ordre foncières, technique et financières. De plus il n'y a pas aujourd'hui de consensus réglementaire quant à la largeur de la voie et son retrait par rapport à la route. Le projet reste néanmoins à l'étude.

## • JOYEUX ANNIVERSAIRE



Le 9 mars 2024, Languenan fêtait sa centenaire Madame Tardivel. Toute sa famille présente enfants, petits-enfants et arrières petits enfants ont honoré leur Mamie en présence du Maire et de ses adjoints. Ce fût un moment riche d'échanges et de convivialité. Notre centenaire avait 20 ans en 1944, année au combien historique pour notre pays. Elle a été agricultrice (en compagnie) au côté de son époux à la Ville es Marchand. Aujourd'hui après avoir quitté Languenan fin 2023, elle réside à l'Ephad de Ploubalay (où elle est en compagnie de) avec son frère de 5 ans son cadet. Elle a une forme

exceptionnelle. Nous lui souhaitons au nom de la commune une très bonne année 2024 en pleine santé et nous lui disons à l'année prochaine.

## • ÉTUDE DE LA COMMUNE

Notre commune évolue, sa population augmente. Notre objectif majeur est de connaître les diverses attentes des habitants de Languenan et d'y répondre au mieux sur le long terme. C'est pourquoi nous allons lancer une étude sur le potentiel d'attractivité et économique de la commune. Cette enquête doit donner une perspective et surtout une ligne directrice pour les actions à mener dans les vingt prochaines années. Le résultat de cette étude permettra, nous en sommes convaincus, de faire les meilleurs choix pour l'ensemble de nos concitoyens en respectant les orientations qui auront été exprimées. Les attentes sont nombreuses, entre autres, un commerce de proximité qui doit répondre aux besoins de chacun, mais aussi l'animation de la commune et les perspectives en termes d'évolution de la population, etc. Nous avons besoin de vous. Vous trouverez ci-joint le questionnaire à remplir et compléter, soit en scannant le QR code soit sur papier (à déposer à la mairie). Cette enquête se déroulera de début juin au 20 juillet 2024. La restitution des données recueillies fera l'objet d'une réunion publique après l'été. Dès à présent nous vous remercions très sincèrement pour votre participation.

## • RÉORIENTATION DU SITE FLIN

L'ancien site Flin est en passe de reprendre de l'activité ! Baptisé "Village entreprise entre terre et mer" il a vocation à accueillir un panel d'entreprises artisanales. Les travaux ont démarré et les cellules sont en cours de réalisation. Ouverture prévue pour septembre.

Contact : Arnaud Letrionnaire 06 84 37 84 80

# TRAVAUX & VOIRIE

## • COMPÉTENCES DINAN AGGLO

En 2017, lors de la création de Dinan Agglomération, Languenan a fait le choix de rejoindre l'intercommunalité. Un certain nombre de compétences ont donc été transférées. L'entretien des voies communales hors agglomération (limite panneaux entrée de ville) et l'assainissement sont aujourd'hui des compétences de Dinan Agglomération, en revanche la décision de leur réfection appartient toujours à la commune. D'autre part, Dinan Agglomération est missionnée pour le fauchage des bas côtés et l'entretien des chemins. La mutualisation des moyens impose la mise en place d'un calendrier d'intervention sur le territoire. Le fauchage peut donc avoir lieu au printemps ou en plein été. Pour les chemins de randonnées, en plus du passage annuel de Dinan Agglomération, sous le contrôle du service technique et du conseil municipal, nous proposerons sur la base du volontariat de réaliser une ou deux journées citoyennes de débroussaillage. Les personnes équipées et motivées seront les bienvenues ! Le carburant ou mélange de votre outil sera fourni par la municipalité.



## • TRAVAUX ESTIVAUX À L'ÉCOLE

La période estivale est propice pour engager des

travaux à l'école. Dès la première semaine des vacances, le service technique va se charger de déposer les luminaires existants, afin de laisser champ libre à l'entreprise (Manivel) de faux plafonds. La pose de ce faux plafond aura un intérêt phonique, ainsi que thermique grâce à la pose d'un isolant. Viendra ensuite l'intervention d'un menuisier, le devis de l'entreprise Heuzé Menuiserie a été retenu au dernier conseil. Elle aura à charge la fabrication d'un agencement type placard sur un mur complet de la salle motricité. L'équipe enseignante pourra y ranger l'ensemble du matériel : bande de steppes, ballon, sauteur, etc. Le service technique interviendra ensuite pour la pose de nouveaux luminaires LED. Pour la rentrée de septembre, la salle de motricité sera opérationnelle avec un gain phonique et thermique pour un réel confort d'utilisation.

La phase numéro deux de cette période sera la cantine. Là aussi l'entreprise Manivel a été retenue pour la pose d'un faux plafond phonique avec la pose d'un isolant thermique. L'abaissement du plafond entrainera un gain de volume à chauffer. Là encore le service technique interviendra pour la pose des nouveaux luminaires LED. L'entreprise Labelle table a été retenue pour la fourniture de nouveau mobilier. Ce mobilier devrait être livré et monter pendant les vacances scolaires.

La commission travaux commence maintenant à réfléchir sur un rafraîchissement des murs ainsi que le système de chauffage sans entrée, dans une rénovation trop coûteuse pour un bâtiment qui n'est utilisé par les enfants que huit heures par semaine. Ces travaux de rafraîchissement se feront certainement en régie avec le service technique et l'aide des conseillers municipaux.

# URBANISME

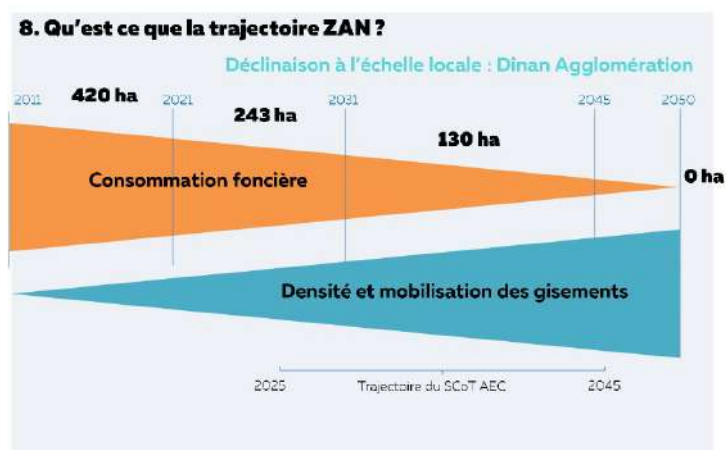
## • ZAN

La loi « Climat & résilience » du 22 août 2021 a fixé l'objectif d'atteindre le Zéro Artificialisation Nette des sols en 2050. Concrètement, avant 2020 Languenan disposait d'environ 22 hectares constructibles. Après 2020 et la dernière révision, il n'en restait plus que trois. Depuis, des lotissements ont été construits (Clos Marin et Hortensias), la surface disponible n'est donc plus que de 2 hectares. La volonté des pouvoirs publics est de densifier, à plus de 25 logements par hectare. Les parcelles constructibles sont donc de plus en plus petites et situées dans la centralité (centre bourg). Les hectares perdus ne pourront pas être récupérés. Les propriétaires de grands terrains actuellement constructibles ont la possibilité de faire des divisions parcellaires (bimby) afin de créer de nouveaux terrains de construction.

## • ASSAINISSEMENT COMMUNAL

Languenan est équipé de bassins de décantation appelés communément « lagunes ». A l'heure actuelle, celles-ci ne procurent plus de résultats satisfaisants en termes de rejets dans le milieu naturel et se révèlent sous-dimensionnées au regard de nos besoins actuels. La commune souhaiterait

donc modifier sa station d'épuration des eaux usées (STEP) pour passer de 350 équivalents habitants à 600. Pour rappel, la compétence de gestion de notre assainissement communal est déléguée à Dinan Agglomération. C'est entre autres leur service assainissement, en collaboration avec un bureau d'étude en conseil et en ingénierie dans le domaine de l'eau, qui va travailler sur trois scénarios possibles de réhabilitation, avec différents sites d'implantation et techniques de traitement. Au cours de ces prochains mois, le projet retenu devra obtenir la validation de la DDTM, ainsi que le vote favorable du conseil communautaire de Dinan Agglomération. Notre commune attend avec impatience la signature de l'engagement des travaux pour débloquer les permis d'aménager et en cascade, entamer de nouvelles réflexions sur de l'habitat neuf.



## Permis de construire\*

PC 022 105 23 C0014, le 08/12/2023 – La Potinais : Construction d'une maison individuelle

PC 022 105 23 C0015, le 08/03/2024 – Le Chesnay : Construction d'un garage

PD 022 105 24 C0001, le 28/03/2024 – Le Bois Hannelay : Démolition d'un hangar agricole

*\* Suite à la mise en place de la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD), les noms des personnes ne sont plus mentionnés dans la liste des permis de construire et déclarations préalables.*

# AUTOUR DES ÉCOLES

Nous souhaitons mettre en lumière une profession mal connue de la fonction publique : Les **Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH)**. Les AESH sont importants à l'école car leur mission est de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap. Ils contribuent à une école inclusive et à l'adaptation des besoins de ces élèves un peu particuliers.



*Emmanuelle PEGIS et Pervenche MAHE accompagnent des élèves à Saint-Anne*

Témoignage de Pervenche : « AESH est un métier riche et passionnant qui demande du savoir-faire, beaucoup d'adaptation, d'écoute et d'observation ! Face à un élève qui présente des troubles des apprentissages, un handicap visible ou non, notre but en concertation avec l'équipe enseignante est de favoriser son accès aux apprentissages. Cela peut être aussi de favoriser l'échange avec ses camarades ou l'accompagner dans les actes de la vie quotidienne. C'est donc un métier qui peut être très varié !

Notre but est de permettre aux élèves d'avoir les clés et les outils afin d'être autonome dans la classe. J'attache beaucoup d'importance au bien être des élèves que j'accompagne. Ce sont souvent des enfants qui ont besoin d'être valorisés, rassurés afin d'avoir une meilleure estime d'eux-mêmes. Chaque enfant a un parcours unique, c'est à nous de nous adapter à eux. Nous devons aussi être discrets, ne pas déranger le fonctionnement de la

classe.

Je me sens très bien intégrée au sein de l'équipe enseignante qui fait tout pour favoriser l'inclusion des élèves ayant des troubles (de l'écrit, de l'oral, du comportement). Quand les enfants viennent à l'école avec le sourire c'est déjà beaucoup ! C'est le cas actuellement avec les élèves que j'accompagne et ça fait plaisir ! Lorsque ces enfants n'auront plus besoin de nous, notre mission sera terminée et réussie ! Cela peut prendre du temps, tout est possible. »

Les sentiments sont partagés par Emmanuelle et Olivia. Elles précisent que d'une année sur l'autre, elles peuvent changer

d'établissement et suivre d'autres élèves sans avoir d'information ni connaissance sur les divers handicaps avant d'intégrer le poste. Quant à Emmanuelle, elle souligne la précarité du métier durant les premières années (CDD de 3 ans avant de prétendre au CDI).



*Olivia accompagne des élèves à l'école des Hirondelles*

Ce métier mérite d'être reconnu. La loi pour l'égalité des droits et des chances de chaque enfant présentant un handicap a été adoptée le 11 février 2005. Huit ans plus tard, le principe d'inclusion a été inscrit au code de l'éducation. En avril 2024, le Sénat a transmis une proposition de loi visant la prise en charge par l'état de l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap durant le temps de la pause méridienne. La présente loi devrait entrer en vigueur à la rentrée scolaire 2024 / 2025.

# VIE ÉCONOMIQUE

## Une agence d'architecture s'installe à Languenan



Le STUDIO PILIPILI créé depuis début Mars 2024 est tenu par Mariane Planchais et Louise Briaut, toutes deux architectes.



Louise est architecte, avec depuis ses débuts un parcours tourné vers l'éco-construction. Mariane est ingénieure et architecte, spécialisée dans le patrimoine et la rénovation. "Nous nous sommes rencontrées il y a quatre ans, dans notre ancienne agence dans le Trégor, où nous avons collaboré comme cheffes de projet." Collaboratrices, très vite devenues amies, nous partageons des valeurs et envies communes : écologie, frugalité, matériaux biosourcés et exploration créative.

Portées par ces valeurs, notre duo s'est lancé dans la création de notre agence d'architecture : STUDIO

PILIPILI, où nous nous attachons à concevoir des projets écologiques, attentionnés au territoire, aux ressources et aux habitants. Dans une

démarche d'écoute et d'accompagnement, nous nous appliquons à donner du sens à chaque situation de projet, quelque soit l'échelle. Projets de particuliers ou en collaboration avec les collectivités, rénovation, extension ou construction neuve, nous aimons nous adapter à chaque besoin, et développer chaque projet avec la même créativité. Également portées par l'envie de nous rapprocher de nos attaches respectives, nous avons choisi de nous installer dans la région de Dinan, où nous souhaitons prendre part aux dynamiques locales déjà bien présentes sur les sujets de l'éco-construction (ECLIS, réseaux d'artisans engagés). Pour les débuts, le studio s'installe donc à Languenan, dans la maison en pierre que Mariane s'affaire à rénover. En centre-bourg - voisines du Bistrot - nous souhaitons nous intégrer dans les dynamiques territoriales portées par Languenan et les communes alentours.

Des questions, des envies de projets ? Contactez-nous !

[architectes@studio-pilipili.fr](mailto:architectes@studio-pilipili.fr)

Louise BRIAUT / 06 46 23 20 35

Mariane PLANCHAIS / 06 08 97 40 18



# LE BON GESTE

## Environnement

### • COMPOSTAGE BIODÉCHETS

En Février 2020 la loi anti-gaspillage a été adoptée. Conformément à la loi, depuis le 1er janvier 2024, il est maintenant obligatoire de revaloriser les bio déchets (épluchures de légumes, restes alimentaires non carnés...) à la source. Il est vivement conseillé que chaque foyer s'équipe d'un composteur individuel (disponible gratuitement auprès de Dinan Agglomération).

### • TAILLE DES HAIES

Un arrêté du 24 Avril 2015 fixe une période d'interdiction de taille des haies du 1er avril au 31 Juillet. Cette interdiction nationale ne concerne que les parcelles agricoles. Néanmoins le bon sens nous invite fortement à éviter la taille de nos haies du 15 Mars au 31 Juillet pendant la période de nidification des oiseaux.

### • FRELON ASIATIQUE



Le 6 avril dernier a démarré la seconde campagne de piégeage du frelon asiatique. Tout comme l'année dernière, un réseau de piégeurs volontaires s'est consti-

tué sur la commune. Des pièges sélectifs ont été prêtés aux bénévoles à la suite de réunions de sensibilisation aux dangers et aux moyens de lutte contre cette espèce exotique envahissante (réunion organisée à Languenan le 23/02). Le piégeage printanier a pour but de capter sur environ cinq semaines glissantes (entre mi-février et mi-mai) un maximum de reines fondatrices de colonies à la sortie de l'hivernage. Cette action ciblée, dans les jardins des habitants et dans un temps très court, permet une réduction du nombre potentiel de nids à détruire par la suite.

Pourquoi cet insecte-ci plutôt qu'un autre ? Apparu dans les Côtes d'Armor à partir de 2010, le frelon asiatique représente une menace grave pour la filière apicole, et en cascade met en danger l'activité de pollinisation des plantes à fleurs, et nuit à l'équilibre de la biodiversité. Outre les abeilles, il s'attaque à de nombreux insectes comme les guêpes, les mouches, les papillons ainsi qu'aux araignées...mais il dévore également les fruits, mettant à mal les vergers. Côté santé humaine, ses piqûres sont ni plus ni moins autant redoutées que celles d'espèces similaires (guêpes ou frelon commun).

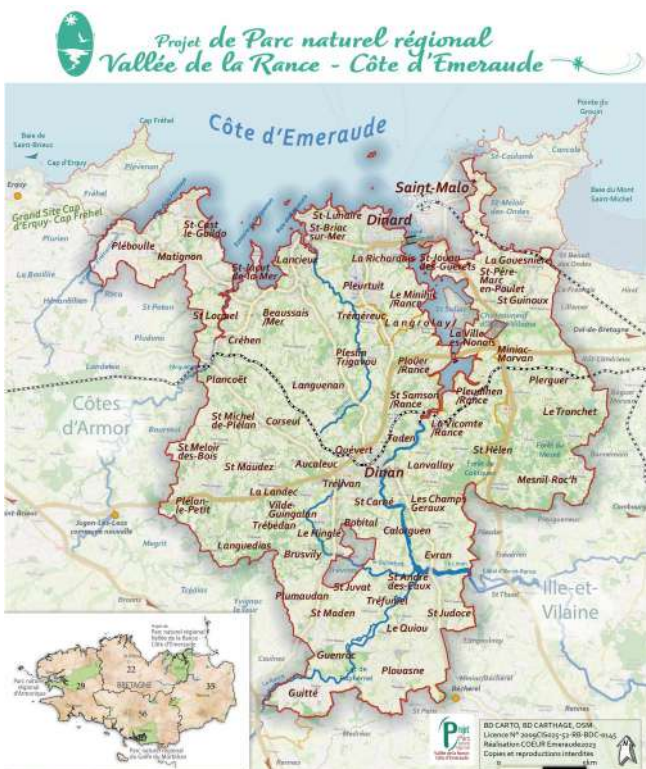
*Et si un nid de frelons asiatiques devait être trouvé plus tard dans la saison ?*

Contactez la mairie pour l'informer de la découverte du nid et lui communiquer vos coordonnées. Un agent des services techniques se déplacera pour expertiser le nid, recueillir les informations nécessaires à sa destruction (adresse, hauteur, diamètre, support, accessibilité) et il préviendra le prestataire pour intervenir en vue de détruire l'essaim. La facture sera réglée pour moitié par la commune et par Dinan Agglomération.

## • UN 3ÈME PNR EN BRETAGNE

Après les deux parcs naturels régionaux d'Armorique et du Golfe du Morbihan, la démarche de création de celui de la Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude est arrivée à son terme l'année dernière. Un Parc Naturel Régional (PNR) est défini comme un « territoire rural habité ; dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont reconnus au niveau national pour leurs fortes valeurs patrimoniales, mais dont l'équilibre est fragile », et a pour missions :

- De protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
- De contribuer à l'aménagement du territoire,
- De contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie,
- De contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- De réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.



Début 2023, une charte de principes a été mise en place et a pris des orientations de protection, de mise en valeur et de développement de son territoire, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre. Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités, et ce, avec la reconnaissance du Ministère de la Transition Ecologique et Solidarité, pour une durée de 15 ans.



Le périmètre du parc forme un triangle s'étendant sur une superficie de 90 000 ha et englobe tout ou partie de 3 intercommunalités : Dinan Agglomération, Saint Malo Agglomération et la Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude et la commune de Mesnil-Roc'h. Languenan en fait partie, et pour exemple, le Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR accompagnera la commune dans ses réflexions sur le parc "Le Champ de Paris" en centre bourg (inventaire des arbres, identification des espèces invasives à maîtriser et conseils en aménagement pour cet espace boisé classé).

### Le PNR en chiffres :

- 66 communes
- 150 000 habitants
- 90 000 hectares

# ASSOCIATIONS & VIE CULTURELLE

## • LE THÉÂTRE À L'HONNEUR !

Samedi 13 avril, nous avons accueilli à la salle d'animation Juliette Nuss pour une représentation de la pièce de théâtre écrite et mise en scène par Philippe Sohier : Une tortue sur le dos. Juliette Nuss, seule en scène, nous a réjouis par son interprétation rythmée et touchante d'une jeune veuve monologuant sur la tombe de son défunt mari. Au détour de ces « conversations » quotidiennes, le spectateur comprend que sous son apparente bonne humeur, la veuve a subi violence et dénigrement de la part de son célèbre chroniqueur de mari. Ce thème grave est abordé de façon humoristique mais grinçante par l'auteur, et incarné magistralement par Juliette Nuss à la fois drôle et émouvante. Si « La tortue sur le dos » fait rire, elle nous rappelle néanmoins que la violence subie par certaines femmes ne se lit pas forcément sur leur visage... Juliette Nuss se produira dans cette pièce au « Off » du Festival d'Avignon du 3 au 21 juillet prochain. Souhaitons-lui bonne chance !



3 semaines auparavant, le week-end du 23 et 24 mars, c'était le théâtre amateur qui revenait sur le devant de la scène avec les 2 représentations de la troupe de théâtre Le Petit Théâtre de Bourseul, accueillie à nouveau à Languenan cette année. Après les querelles de 2 couples en cours de divorce l'an

passé, nous avons assisté cette fois à une guerre de voisinage. Ces petits riens du quotidien, dont on ne sait plus vraiment l'origine, qui exacerbent les tensions entre les uns et les autres : noms d'oiseaux, menaces, médiation et tentatives d'apaisement, les personnages n'ont échappé à rien mais étaient-ils réconciliables ? Cette pièce humoristique dénommée « Il court, il court, le muret » a tourné bien entendu en dérision cette problématique sociétale couramment répandue. Merci aux comédiens de nous avoir fait rire ! A l'année prochaine...

## • CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES

Le 31 mars dernier, les habitants ont pu profiter pour la première fois de notre parc du champs Paris. Pour l'occasion, la Mairie et l'association la Palette créative ont offert une chasse à l'œuf aux enfants. 480 œufs en papier étaient à trouver. Chacun est reparti



avec un lot de chocolats et une feuille de coloriage sur le thème de Pâques. En tout 90 enfants accompagnés de leur parents ont pu profiter du temps printanier dans cet espace boisé en centre bourg.

## • SUCCÈS DU VIDE-GRENIER

Pour cette deuxième édition le vide-grenier organisé par l'amicale laïque de l'école les Hirondelles a une nouvelle fois remporté un grand succès. La salle d'animation affichait complet et des exposants étaient aussi présents en extérieur. Les bénéfices de cet évènement vont permettre de cofinancer les sorties scolaires de l'école. Rdv est déjà pris pour la 3ème édition le dimanche 4 mai 2025.

## • COURSE CYCLISTE

Cette nouvelle édition 2024 a été un succès. Une météo clémente, une organisation rodée ont fait



de cette manifestation sportive une journée réussie. Cette manifestation a réuni près de 180 coureurs pour le challenge école de cyclisme et 120 coureurs pour les Access. Près de 500 personnes étaient présents pour les soutenir. Cette ré-

ussite prouve une fois de plus que le sport a bien sa place à Languenan. Rendez-vous est pris l'année prochaine !

## • 80 ANS DU DÉBARQUEMENT



Le vendredi 10 mai, dans le cadre des commémorations du 80ème anniversaire des débarquements (Normandie, Provence) et de la libération, un événement a été organisé dans la salle d'animation de la commune. Cette soirée s'est déroulée en présence d'un très nombreux public autour d'un spectacle historique et musical, mis en scène par Jean-Paul Huet, auteur/historien/conférencier. Après une

prise de parole du maire, le groupe musical des Cap-horniers de la Rance a brillamment interprété 10 chansons en rapport avec les événements de la Seconde Guerre mondiale (La complainte du partisan, nuit et brouillard, larmes d'ivoire, le chant des partisans, Sainte-Mère-Eglise etc...). Parallèlement, entre chaque chant, Jean-Paul Huet a relaté par un récit historique les faits marquants de cette période dramatique de notre Histoire. Au cours de ce récital, 3 jeunes écolières, Louise et les deux Morgane, ont remarquablement lu chacune un texte. A l'issue du spectacle, toutes les personnes présentes ont reconnu avoir vécu un très beau moment d'histoire, de mémoire et d'émotion. Une soirée appréciée et parfaitement réussie.

## • ACTIVITÉS PHYSIQUES



L'Association « Activités physiques Languenan » est une association qui a démarré ses activités en septembre 2023. Les cours sont animés par M. Geoffrey Fougereux, kinésithérapeute sur la commune. Durant une heure, sont proposés des exercices de gymnastique douce et adaptés à chacun(e). Les cours se déroulent dans la bonne humeur et la décontraction. Ils ont lieu le Mardi de 15h00 à 16h00 (sauf durant les vacances scolaires). Si vous souhaitez vous inscrire pour la rentrée de septembre 2024, ou bien si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez contacter dès à présent : Mme Yvette Pocas au 06 86 17 52 60.

# COUP DE PROJECTEUR

## Naguelann- Lenaïck Lemaitre

### Pourriez-vous nous expliquer votre parcours ?

Avant de me lancer dans la distillation, j'ai eu un parcours dans de nombreux établissements de luxe en tant que Barman et Sommelier, et j'ai découvert le Whisky grâce à un concours du plus jeune barman de France duquel je suis sorti 5ème, décrochant de fait un stage en Ecosse, alors âgé de 20 ans. Ce fût une sorte de révélation ! Plus tard j'ai ouvert un restaurant à Saint Malo entre 2006 et 2015 dans lequel j'ai rapporté ma passion pour ce breuvage à travers des soirées dégustation. En 2014, alors riche de mes 15 années dans le milieu des spiritueux, accompagné de nouvelles formations en Bretagne, c'est tout naturellement que je me suis lancé dans un premier temps dans « l'affinage » de Whisky. J'ai mis au point mes premières cuvées dans des ex-barriques de cidre récupérées de mon père et de mon grand-père afin de créer le « Grand'Pa ». Ce Whisky marque le début de l'aventure de la distillerie au Haut Callouët, là où j'ai grandi. En 2014, la production commence, et permet la sortie de 568 bouteilles fin novembre 2015 après 18 mois d'affinage. En 2016 le premier alambic de 500L était allumé.

### Et depuis 2016 ?

En 2017, j'ai investi dans un nouvel alambic de 1000L. Cette année-là marque également l'intérêt pour la production d'orge locale. Depuis ce jour, la distillerie s'approvisionne auprès d'agriculteurs Languennais, et de malteries bretonnes. Aujourd'hui, Naguelann dispose de 6 alambics, 4 à Languenan et 2 à Saint Malo pour la fabrication de Gin sous la marque « Malouin's » et « Distillerie de Saint-Malo ». Romain et Clément ont depuis rejoint l'équipe et apportent chacun leurs talents.

### Il semble que tu sois engagé dans la filière ?

Oui, très impliqué. Je suis entre autre en charge de promouvoir l'IGP « Whisky De Bretagne » qui existe depuis 2009, et je cherche à la faire évoluer avec

mes confrères. En complément, je suis heureux d'épauler les collègues dans leur installation quand ils souhaitent intégrer l'appellation. A mes débuts nous comptons 20 distilleries en France, dont 4 en Bretagne. Aujourd'hui on en dénombre plus de 160, dont une dizaine en Bretagne.

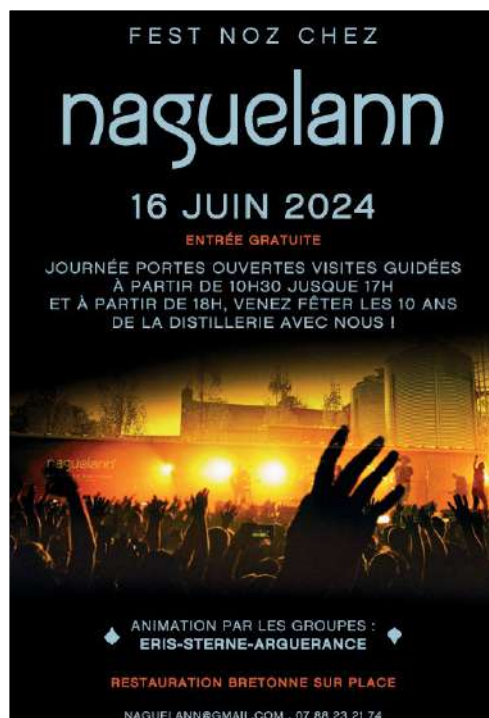
### Peux tu nous en dire plus sur vos 10 ans ?

De nombreuses surprises vous attendent ! Toutes nos références seront conditionnées dans des emballages illustrés par 9 talents de la bande dessinée, dont certains bien connus des fans. L'ensemble des 9 cuvées dessinera progressivement, entre maintenant et octobre, une frise avec un thème Celtique et beaucoup d'humour... Pour qui s'amuse à collectionner les 9 bien sûr !



Chaque emballage possède également un QR Code détaillant l'historique de Naguelann, l'univers du dessin, et même une découverte musicale orchestrée par mes soins. Une dégustation en 3 dimensions en quelque sorte ! Et enfin, le dimanche 16 juin, nous organiserons toute la journée, à partir de 10h30, des visites commentées de la distillerie. Le soir à partir de 17h30, 3 groupes de musique bretonne se succéderont sur scène. La restauration sera assurée par le comité des fêtes de Languenan avec l'appui logistique de la

mairie, que je remercie pour son aide. Nous vous attendons nombreux pour cette journée anniversaire « Naguelann : DEK ! », c'est l'occasion pour tous les habitants de venir découvrir l'endroit !



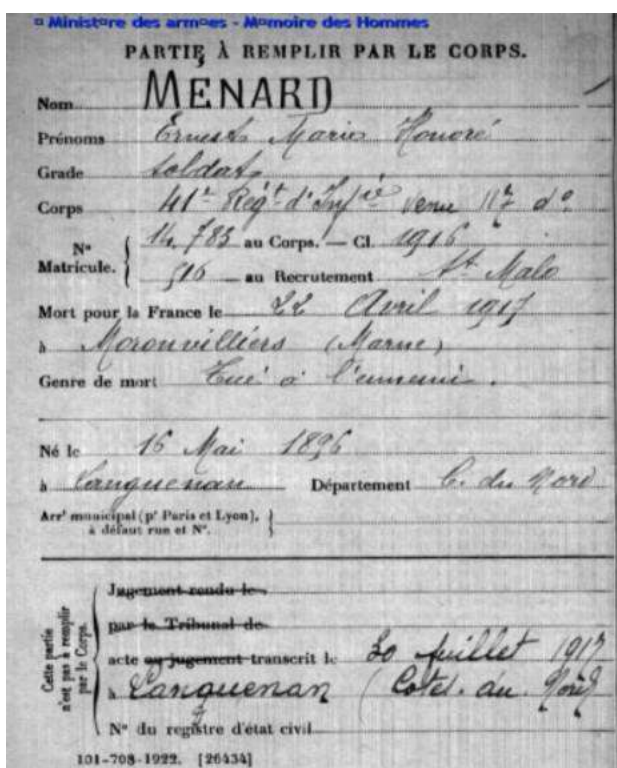
# LE TEMPS DU SOUVENIR

Dans cette rubrique, à partir des fiches militaires des intéressés, nous nous attacherons à retracer brièvement le parcours des poilus dont les noms figurent sur le monument aux morts de la commune. Ainsi, cela permettra aux lectrices et lecteurs de découvrir ce que fut la Première Guerre mondiale des jeunes Languenanais, morts pour la France entre 1914 et 1918 et dont le sacrifice ne doit jamais être oublié.

Par Jean-Paul Huet - Auteur/Historien/Conférencier

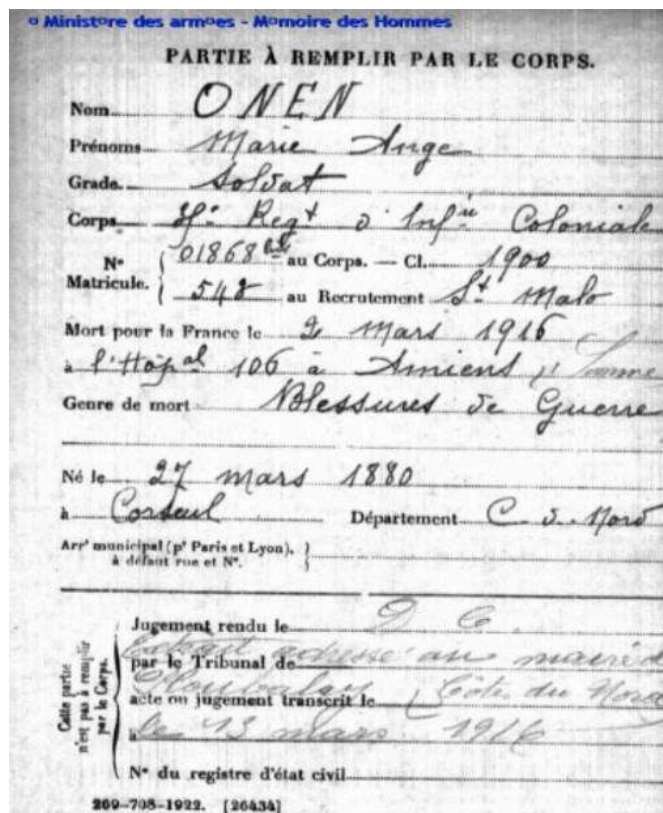
## Ernest MENARD

Ernest MENARD né le 16/5/1896 à Languenan, est parti à la guerre 14/18 à l'âge de 20 ans. Mobilisé, n° matricule 516. Au début du conflit, Ernest est affecté au 41ème régiment d'infanterie dont le casernement est situé à Rennes (35). Ce régiment fait partie de la 38ème brigade d'infanterie, 19ème division d'infanterie, 10ème corps d'armée. Le 41ème RI est constitué de 3 bataillons soit près de 3 000 hommes. Au début du conflit on retrouve le soldat MENARD dans la Meuse. En septembre 1914, on le retrouve avec son régiment dans les combats de la Marne. En début 1915, Ernest participe à la campagne d'Artois. En 1916, on le retrouve dans l'Argonne et dans la fameuse bataille de Verdun. Le 22 avril 1917, à l'âge de 20 ans et 11 mois, lors d'une offensive de son bataillon, il est tué au combat lors de la conquête du massif de Moronvilliers dans la Marne. Ainsi mourut le jeune languenanais. Le statut de «Mort pour la France» lui sera attribué. Son nom figure à jamais sur le monument aux morts de la commune de Languenan.



Ministère des armées - Mémoire des Hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **MENARD**  
Prénoms: Ernest Marie Honoré  
Grade: Soldat  
Corps: 41<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>te</sup> vers 11<sup>e</sup> d<sup>e</sup>  
N° Matricule: { 41785 au Corps. - Cl. 1916  
516 au Recrutement St. Malo  
Mort pour la France le: 22 Avril 1917  
à: Moronvilliers (Marne)  
Genre de mort: Tué à l'ennemi.  
Né le: 16 Mai 1896  
à: Languenan Département: C. du Nord  
Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.  
Jugement rendu le: 20 juillet 1917  
par le Tribunal de: Languenan (Coté. du Nord)  
acte au jugement transcrit le: 20 juillet 1917  
N° du registre d'état civil:  
101-708-1922. [26434]



Ministère des armées - Mémoire des Hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **ONEN**  
Prénoms: Marie Ange  
Grade: Soldat  
Corps: 38<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>te</sup> Coloniale  
N° Matricule: { 018686 au Corps. - Cl. 1900  
548 au Recrutement St. Malo  
Mort pour la France le: 2 Mars 1916  
à: Hôpital 106 à Amiens  
Genre de mort: Blessures de Guerre.  
Né le: 27 Mars 1880  
à: Corseul Département: C. du Nord  
Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.  
Jugement rendu le: 9 6  
par le Tribunal de: Amiens  
acte au jugement transcrit le: 13 Mars 1916  
N° du registre d'état civil:  
260-708-1922. [26434]

## Marie-Ange ONEN

Marie-Ange ONEN, né le 27/03/1880 à Corseul, est parti à la guerre 14/18 à l'âge de 34 ans. Il est mobilisé, n° matricule 543. Au début du conflit, Pierre est affecté au 35ème régiment d'infanterie coloniale (RIC) dont le casernement est situé à Lyon. Ce régiment fait partie de la 127ème brigade d'infanterie, 64ème division d'infanterie. Au début du conflit, en août 1914, on retrouve Marie-Ange combattant aux batailles dans la région de la Woëvre et participant à la célèbre bataille du bois le Prêtre. En 1915, on le retrouve avec son régiment en Champagne, notamment dans le secteur de Somme-Suippes. En février 1916, il est dans l'Oise. Le 2 mars 1916, il meurt à l'hôpital 106 d'Amiens des suites d'une grave blessure de guerre. Ainsi mourut Marie-Ange Onen. Le statut de «Mort pour la France» lui sera attribué. Son nom figure à jamais sur le monument aux morts de la commune de Languenan.

# L'AGENDA

## Marché dominical 9h-12h

**RDV avec votre boucher, votre maraicher, votre foodtruck pizza & burger.**

Présentation de l'EARL Journaux

Vente au détail et en colis. Nous pouvons fumer les produits ou faire des cuissons si vous désirez. Nous adaptons nos recettes à vos régimes (sans sel, sans poivre).

Nous n'utilisons pas de sel nitrité.

La mise sous-vide est incluse dans tous nos tarifs.

Le conditionnement est à la demande.

[www.earl-journaux-vente-directe-a-la-ferme.fr](http://www.earl-journaux-vente-directe-a-la-ferme.fr)



## Dimanche 9 juin

**Elections Européennes**

## Dimanche 16 juin

**Anniversaire de Naguelann**

Portes ouvertes et visites guidées dès 10h30 et Fest Noz à partir de 18h

Naguelann—Haut Callouet

## Vendredi 21 juin

**Fête de la musique**

*Le Bistroquet*

## Dimanche 23 juin

**Fête de l'école** de l'école des Hirondelles (à l'école)

**Kermesse** de l'école Saint-Anne (au stade)

## Mardi 25 juin

**Fête de la musique Gwenva**

*Place Saint Kenan*

## Dimanche 30 juin 12h—16h30

**Rassemblement de véhicules anciens**

« Hommage à Gilles Marie ». Animations folkloriques. Restauration et buvette sur place

*Salle d'animation*

# INFOS PRATIQUES

**Mairie de Languenan**

Place Saint Kénan

22130 Languenan

Tél : 02 96 82 73 73

[mairielang@orange.fr](mailto:mairielang@orange.fr)

Horaires d'ouverture :

*Lundi, mercredi et samedi : 9h—12 h*

*Mardi, jeudi et vendredi : 9h—12h et*

*14h—16h30*

*(fermé les samedis pendant les vacances scolaires)*

**Bibliothèque municipale**

*Mercredi : 10h30—12h*

*Samedi : 10h30—12h*

**Site internet**

[www.mairie-languenan.fr](http://www.mairie-languenan.fr)

**Panneau Pocket** (application à télécharger vous permettant de recevoir rapidement toutes les actualités de la commune)

**Directeur de la publication :**

Didier Morain

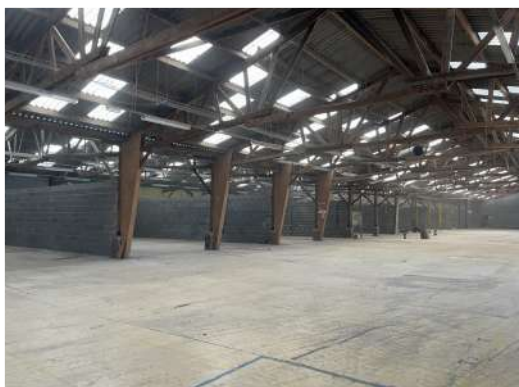
**Comité éditorial :**

Cyrielle Ménard, Magali Briand, Nicolas Josselin, Violaine Jouanin, Armelle Laurent et Anthony Coudray.

**Vous venez d'emménager la commune ? Votre famille s'est agrandie ? Faites vous connaître auprès de la mairie pour recevoir votre invitation au pot d'accueil des nouveaux arrivants.**

# DANS LE RÉTRO

## L'actu en images



**NOUVELLE VIE POUR LE SITE FLIN**



**VEILLÉE AU COIN DU FEU POUR LE VOYAGE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE DES HIRONDELLES**



**DERNIER VOYAGE SCOLAIRE AVANT L'ENTRÉE AU COLLÈGE POUR LES CM DE L'ÉCOLE SAINT-ANNE**



**LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ PLACE SAINT-KENAN**



**FORMATION SÉCURITÉ AU TRAVAIL POUR NOS AGENTS**



**COMMÉMORATION DU 8 MAI SOUS LE SOLEIL LANGUENANAIS**

# SOYEZ INFORMÉS EN TEMPS RÉEL DE NOS ACTUALITÉS

## FACEBOOK

### Rejoignez nous sur Facebook !

200 Languenanaises et Languenanais suivent notre page, pourquoi pas vous ? Abonnez vous à notre page « Marie de Languenan » pour ne rien rater de nos actualités et réagir à nos posts.



## PANNEAU POCKET

